

Intitulé projet :***Soutien aux initiatives privées de déplacements alternatifs*****Description du projet**

Ce projet peut se décliner en trois axes :

- Axe 1, la commune soutient les investisseurs qui veulent commercialiser /mettre en location tout type de moyen de transport alternatif (trottinettes, rollers, hoverboard, segway, vélos électriques, etc.) en les aidant dans la recherche d'un endroit où développer leur activité.
- Axe 2, la commune peut elle-même acheter ce type de moyens de transport pour les louer à ses citoyens.
- Axe 3, la commune soutient les citoyens qui achètent un moyen de transport non polluant (prime sur présentation de facture d'achat par exemple).

Quel que soit l'axe retenu, ceci implique deux préalables :

- L'existence de voies lentes dont le revêtement est compatible avec ces moyens de transport.
- La présence de bornes de recharge électrique en suffisance et aux endroits clés.

Ce projet est à mettre en lien avec le PAED et le GAL « Ardenne méridionale ».

Justification du projet

Le diagnostic a mis en évidence la forte dépendance à la voiture sur le territoire communal. Or, dans une perspective de développement durable, il convient d'être attentif au développement de modes alternatifs de déplacements, moins générateurs de pollution.

Le projet participe également à la dynamique touristique en proposant un produit d'appel sur le territoire communal.

Lien à la stratégie du PCDR

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs de développement suivants :

Objectif principal

✓	Objectif 4. Développer une réelle mobilité douce sécurisée, utilitaire et touristique
---	--

Objectif secondaire

✓	Objectif 5. Promouvoir les économies d'énergie et valoriser les ressources locales pour produire de l'énergie
✓	Objectif 6. Impulser un tourisme intégré et diffus basé sur la découverte des spécificités patrimoniales locales
✓	Objectif 10. Dynamiser et soutenir les activités entrepreneuriales, artisanales, commerciales, agricoles et d'économie sociale